

DBT

Société anonyme au capital de 14 722 108 euros

Siège social : Parc Horizon, 62117 BREBIERES

379 365 208 RCS ARRAS

--- oOo ---

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE clos au 31/12/2025

SOMMAIRE

1 – FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2025	4
1.1 Produits et développement commercial	4
<i>1.1.1 Triple Certification ISO</i>	4
<i>1.1.2 Milestone : Nouvelle gamme</i>	4
<i>1.1.3 R3 : Accélération de son développement</i>	4
<i>1.1.4 Flexiflotte : Nouvelle offre commerciale dédiée aux entreprises</i>	5
1.2 Financement	5
<i>1.2.1 OCEANE</i>	5
<i>1.2.2 Prêt</i>	5
<i>1.2.3 Contrat de financement conclu avec Amundi Transitions et la Banque des Territoires pour le développement du réseau R3</i>	6
2 – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DBT ET DU GROUPE AU COURS DE L’EXERCICE ECOULE	6
2.1 – Activités	6
2.2 - Evolution du titre sur le marché Euronext	7
2.3 - Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement	7
2.4 - Principaux risques du Groupe	7
2.5 - Evolution prévisible de la Société et du Groupe et perspectives d’avenir	9
3 – FILIALES ET PARTICIPATIONS	9
3.1 – Informations sur les sociétés contrôlées	9
3.2 - Les comptes consolidés n’intègrent pas les sociétés suivantes :	9
3.3 - Présence des administrateurs au sein du capital	10
3.4 - Absence d’auto-contrôle	10
3.5 – Succursales	10
3.6 - Présence des salariés au sein du capital	10
3.7 – Montant des prêts interentreprises	10
4 – PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS, ECONOMIQUES ET DE NATURE NON FINANCIERE	10
4.1 - Présentation des comptes annuels de DBT	10
4.2 - Présentation des comptes consolidés	11
<i>4.2.1 - Périmètre de consolidation</i>	11
<i>4.2.2 – Présentation des comptes consolidés</i>	12
<i>4.2.3 - Présentation des comptes annuels de DBT INGENIERIE</i>	12
<i>4.2.4 - Présentation des comptes annuels de DBT-CEV</i>	13
<i>4.2.5 - Présentation des comptes annuels de DBT-PARTICIPATION</i>	13

<i>4.2.6 - Présentation des comptes annuels de R3</i>	14
<i>4.2.7 - Présentation des comptes annuels de R3 SPV NOR</i>	14
<i>4.2.8 - Présentation des comptes annuels de R3 SPV COM</i>	15
4.3 – Présentation des indicateurs clés de performance non financière du Groupe	15
4.4 - Cessions de participations	15
4.5 - Rachat par la Société de ses propres actions	15
4.6 - Affectation du résultat de la Société DBT	16
4.7 - Distribution de dividendes	16
4.8 - Conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce	16
4.9 - Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles	16
4.10 - Résultat des cinq derniers exercices de la Société DBT	16
4.11 - Contrôle des commissaires aux comptes	17
4.12 - Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes	17
5 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	17
5.1 - Données juridiques de portée générale	17
5.2 - Renseignements concernant les organes d'administration et de direction	18
<i>5.2.1 - Fonctionnement du conseil d'administration</i>	18
<i>5.2.2 - Composition du conseil d'administration</i>	18
<i>5.2.3. - Activité du Conseil d'administration</i>	19
<i>5.2.4. - Modalités d'exercice de la direction générale</i>	19
<i>5.2.5. - Rémunération des administrateurs et dirigeants</i>	19
5.3 - Intérêts des dirigeants ou avec des actionnaires	20
5.4 - Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société DBT avec une filiale	20
5.5 - Informations concernant les mandataires sociaux	21
5.6 - Délégations consenties au Conseil d'administration	21

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de la société DBT, (ci-après « **DBT** », la « **Société** » ou la « **Société DBT** ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice arrêtés respectivement par les Conseil d'Administration des 23 et 28 avril 2026.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

1.1 Produits et développement commercial

1.1.1 Triple Certification ISO

En janvier 2025, reconnu pour son engagement dans une démarche de performance durable, le groupe a obtenu le renouvellement de sa triple certification ISO 9001, 14001 et 45001. Cette triple certification, avec l'intégration de ces trois systèmes de management en un système unique, vient rappeler l'investissement des collaborateurs qui œuvrent au quotidien, permettant au Groupe de s'engager pleinement dans une démarche écoresponsable avec la validation de trois normes ISO structurantes sur la Qualité (ISO 9001), l'Environnement (ISO 14001) et tout dernièrement la Vie au Travail (ISO 45001).

1.1.2 Milestone : Nouvelle gamme

La gamme Milestone continue de se développer sur tout le territoire. Le lancement de la MS 30, borne charge rapide 30 kw avec son point de livraison intégrée, et l'ensemble de la gamme nous aura permis des déploiements d'infrastructures auprès d'un grand nombre d'acteurs publics (UEM, SIEA, SDESM, SDEA, SIPPEREC, CUA) ainsi qu'avec des installateurs, acteurs majeurs des travaux publics (Vinci, Equans, Eiffage, Spie, Ensio, Serpollet...).

1.1.3 R3 : Accélération de son développement

L'activité d'opérateur de recharge de véhicules électrique à travers la filiale R3 a débuté fin 2021.

Le service R3 propose :

- un taux de disponibilité > 99% ;
- des activités et services à proximité des stations ;
- une tarification transparente et compétitive à 0,55€ par kWh en recharge rapide.

La qualité des stations R3 est reconnue par nos clients puisque, selon Chargemap, R3 était le 7ème réseau de recharge le mieux noté en 2025 et a atteint la 1ère place au premier trimestre 2026.

Le nombre de stations ne cesse d'augmenter puisqu'il était de 55 à fin 2023, 84 à fin 2024 (29 ouvertures en 2024) et 118 à fin 2025 (34 ouvertures en 2025).

L'objectif est d'ouvrir en 2026 50% de sites en plus par rapport à 2025, soit ouvrir plus de 50 sites en 2026 ! La barre des 200 sites devrait donc être atteinte dès 2027.

Le nombre de sites actuellement en travaux et les nouveaux lieux en cours de signature à la date de rédaction de ce rapport devraient permettre de dépasser ses objectifs.

Les filiales de R3 (les R3 SPV), filiales gérant le parc des bornes R3, ont encore vu leur chiffre d'affaires fortement augmenté puisqu'il est passé de 1.0 M€ en 2023 à 1.4 M€ en 2024 puis à 2.1 M€ en 2025

1.1.4 Flexiflotte : Nouvelle offre commerciale dédiée aux entreprises

Fin 2025, pour le marché des entreprises, DBT a développé une nouvelle offre commerciale : FLEXIFLOTTE. Celle-ci combine la vente de bornes pour la charge lente et la vente de bornes électriques Milestone® pour la charge rapide, tout en assurant la maintenance et l'exploitation, permettant aux clients d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de la recharge de sa flotte de véhicules électriques.

1.2 Financement

1.2.1 OCEANE

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe a conclu un accord de financement en OCEANE d'un montant maximum de 5 millions d'euros permettant de renforcer ces fonds propres et de continuer son cycle d'investissement dans la mobilité électrique.

Un contrat d'émission a été conclu le 4 juin 2025 avec l'Investisseur en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1.000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'une valeur nominale de 5.000 euros chacune, se décomposant en 20 tranches de 250.000 euros de valeur nominale chacune. Le montant nominal total maximum des OCEANE à émettre sera égal à 5 millions d'euros. Le Contrat d'Emission porte sur une durée de 24 mois.

La mise en place de cette ligne de financement par émission d'OCEANE a pour objectif de permettre au Groupe de sécuriser sa trésorerie dans un contexte conjoncturel incertain à court terme. Le financement en OCEANE permettra au Groupe de disposer d'une ligne de financement activable par tranches, assurant ainsi un accès régulier à la trésorerie pour faire face aux besoins de livraisons des bornes de recharge commandées et de mises en production de nouveaux sites R3.

Sur l'année 2025, dans le cadre de l'accord négocié avec Global Tech Opportunities 29, 4 tranches de 250 k€ ont été tirées et ont donné lieu à la création de 9 702 867 actions nouvelles.

1.2.2 Prêt

DBT a obtenu au cours de l'été 2025 un financement bancaire destiné à soutenir son plan stratégique et notamment l'accélération de son déploiement R3. Ce nouvel appui marque une étape importante dans la diversification de ses sources de financement, en complément des instruments de marché utilisés jusqu'ici. Il renforce la capacité d'investissement de la société, sécurise la poursuite de son plan de développement et témoigne de la confiance des partenaires financiers dans la solidité du modèle économique de R3 et la trajectoire de croissance engagée.

1.2.3 Contrat de financement conclu avec Amundi Transitions et la Banque des Territoires pour le développement du réseau R3

Au titre de l'accord de financement avec Amundi et Banque des Territoires dont l'objet sera de financer à hauteur d'un montant maximum de 50 M€ le déploiement d'un réseau de bornes de recharges rapides. Dans le cadre de cet accord, le Groupe finance 20% des investissements alors qu'Amundi et Banque des Territoires en financent 40% chacun, les montants étant engagés au fur et à mesure des projets.

Les 3 associés ont permis de financer les 118 stations ouvertes au 31 décembre 2025. Pour mémoire 84 stations étaient ouvertes au 31 décembre 2024.

2 – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DBT ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 – Activités

Créé en 1990, le Groupe était organisé jusqu'en 2021 autour de trois pôles d'activités :

- un pôle dédié aux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides devenu depuis 2010 l'axe de développement prioritaire du Groupe,
- un pôle historique regroupant la mesure électrique, le contrôle d'accès et la distribution d'énergie,
- un pôle créé en 2016 afin d'assurer la formation d'ingénieurs et de techniciens dédiés aux Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique.

De nouveaux pôles d'activité ont été créé fin 2021 :

- l'exploitation de bornes,
- la prise de participation dans d'autres sociétés.

Fin 2025, pour le marché des entreprises, DBT a développé une nouvelle offre commerciale : FLEXIFLOTTE. Celle-ci combine la vente de bornes pour la charge lente et la vente de bornes électriques Milestone® pour la charge rapide, tout en assurant la maintenance et l'exploitation, permettant aux clients d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de la recharge de sa flotte de véhicules électriques.

Ces pôles d'activité sont regroupés au sein de douze sociétés distinctes, DBT, holding du groupe DBT, DBT CEV pour l'activité dédiée aux bornes de recharge, DBT Ingénierie pour l'activité historique, EDUCARE by DBT pour la formation, R3 -R3 Infra Invest-R3 SPV NOR, R3 SPV COM, R3 SPV MOQ et R3 SPV TOP pour la maîtrise d'œuvre et l'exploitation des bornes, FLEXIFLOTTE pour l'offre dédiée aux entreprises, DBT Participations pour la prise de participation. Ces douze sociétés forment le périmètre de consolidation du groupe DBT (le « **Groupe** » ou le « **Groupe DBT** »).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Groupe a généré un chiffre d'affaires total consolidé de **7 605 K€**, en baisse par rapport à l'exercice précédent (10 162 K€ en 2024), soit une diminution de **-25 %**. Cette évolution s'explique par un repli ponctuel de l'activité ventes de bornes à des marchés publics partiellement compensée par la montée en puissance de la consommation du réseau R3.

La Société DBT est la société mère du Groupe. Par suite de la filialisation des activités du Groupe, la Société DBT est une holding animatrice.

Au 1^{er} juillet 2022, DBT a intégré le personnel administratif du groupe (services comptabilité-finances-contrôle de gestion et ressources humaines), l'effectif est composé de 2 cadres et 2 employés.

2.2 - Evolution du titre sur le marché Euronext

Indicateur	Donnée 2025
Marché	Euronext Growth Paris
Code ISIN / Mnémonique	FR001400LO86 / ALDBT
Cours d'ouverture	0.380 €
Cours de clôture	0,035 €
Plus haut de l'année	0.610 €
Plus bas de l'année	0,034 €

Au cours de l'exercice 2025, le titre DBT a connu une forte variation de cours, liée :

- à la mise en place des OCEANE ;
- à un contexte de marché difficile pour les valeurs de la mobilité électrique, malgré les avancées opérationnelles du Groupe, notamment les premiers succès commerciaux de la gamme Milestone® et le développement du réseau R3.

2.3 - Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement

La Société DBT étant une holding, elle n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

Sur l'exercice, cette activité a été portée uniquement par la société DBT-CEV.

La société DBT-CEV, qui possède un bureau d'études, a continué, depuis 2023, le développement d'une gamme de borne portant la marque «Milestone» bénéficiant des dernières évolutions technologiques.

2.4 - Principaux risques du Groupe

La Société attire l'attention sur les facteurs de risque susceptibles d'affecter les activités du Groupe :

A. RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE DU GROUPE

Risques industriels

- Capacité des fournisseurs à répondre à la demande croissante du marché : le Groupe a atténué ce risque via un approvisionnement en double source pour certains de ces composants stratégiques.
- La production et la commercialisation futures des produits dans le domaine de la recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables dépendront de sa capacité à s'adapter aux évolutions technologiques du secteur.
- Le risque de changement de gamme de produits

Risques commerciaux

Le Groupe pourrait être confronté à des décalages de livraisons des commandes sur les bornes de recharge pour des raisons propres ou imputables à des tiers dont ses clients, susceptibles d'impacter son rythme de développement.

B. RISQUES RELATIFS AUX MARCHES SUR LESQUELS INTERVIENT LE GROUPE

L'apparition de nouveaux acteurs ou l'intensification de la concurrence pourrait impacter défavorablement le développement du Groupe.

Les marchés sur lesquels interviennent les différentes activités commerciales du Groupe DBT sont généralement des marchés d'infrastructures s'inscrivant sur le long terme. L'entreprise attire notamment l'attention sur le processus d'installation d'une borne rapide pouvant durer de 12 à 24 mois entre l'annonce du programme et la mise en place de l'infrastructure. Ces délais incompressibles étant liés à la période de validation, de mise en place des points de livraison Enedis etc.

C. RISQUES LIES A L'ORGANISATION DU GROUPE

Afin de diminuer les risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés nous avons mis en place un programme de conduite du changement en améliorant tous nos process et en développant la polyvalence à tout niveau afin de limiter les risques de poly-compétences et de rester compétitif et opérationnel en toute circonstance avec les moyens d'une PME.

D. RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe partage certains éléments de son savoir-faire et développe des droits en commun dans le cadre de collaboration avec des tiers. Toutefois, le Groupe a systématiquement mis en avant son droit de propriété sur les développements réalisés par des tiers et dont il détient la propriété afin de limiter les risques suivants :

- Risques de violation de droits de propriété intellectuelle de tiers par la Société
- Risque d'incidence d'une action judiciaire
- Risques environnementaux

E. RISQUES DE MARCHES

Risques liés aux conversions en devises : les contrats américains sont libellés en dollars tandis que les contrats avec la Chine sont libellés en euros.

F. RISQUES FINANCIERS

- Risque de liquidité et besoin de financement complémentaire
- Risques liés aux clients
- Risques liés au crédit d'impôt recherche et crédit innovation
- Risques liés à la garantie des produits
- Risques de dilution

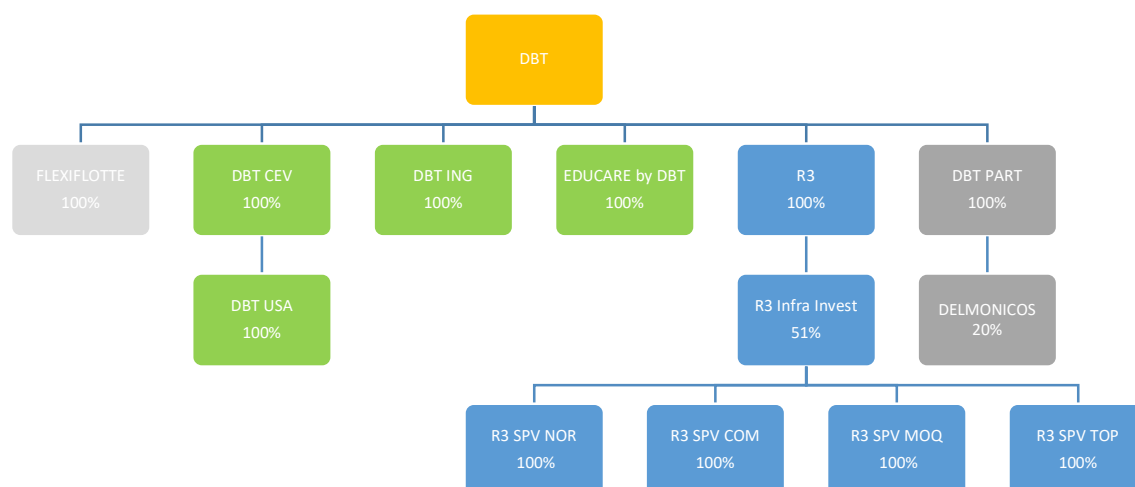
2.5 - Evolution prévisible de la Société et du Groupe et perspectives d'avenir

Les levées de fond (OCEANE et prêt bancaire) ont pour objectif de permettre au Groupe de sécuriser sa trésorerie dans un contexte conjoncturel incertain à court terme. Ce financement permettra au Groupe de disposer d'une ligne de financement activable par tranches, assurant ainsi un accès régulier à la trésorerie pour faire face aux besoins de livraisons des bornes de recharge commandées et de mises en production de nouveaux sites R3.

3 – FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 – Informations sur les sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2025, notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :



3.2 - Les comptes consolidés n'intègrent pas les sociétés suivantes :

- **DBT USA** : créée en 2011, elle est en sommeil. Une provision a été passée chez DBT CEV en vue de la prochaine fermeture définitive. Valeur brute des titres : 690€ totalement dépréciée depuis plusieurs exercices.
- **Delmonicos** : En date du 22 juin 2021, DBT, par l'intermédiaire de sa filiale DBT Participations, a signé une prise de participation dans une des start up de Lumena : Delmonicos. Valeur brute des titres : 2 015 000€. Les titres de Delmonicos ont été provisionnés à 100% en 2025 suite à une incertitude significative concernant la continuité d'exploitation de Delmonicos.

Soit un total brut de titres de participations de 2 015 k€ et un total net égal à 0 k€.

3.3 - Présence des administrateurs au sein du capital

Plusieurs administrateurs détiennent des actions à la clôture 2025,

- La société Holding HFZ, détenue par Monsieur Hervé Borgoltz et Madame France Borgoltz, détient 600 000 actions
- Jean Charles Chaigne, 2 981 actions
- Alexandre Borgoltz, 1 019 actions
- Hervé Borgoltz 866 actions

3.4 - Absence d'auto-contrôle

Aucune des sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société ne détient de participation dans notre Société.

3.5 – Succursales

La Société n'a pas de succursale.

3.6 - Présence des salariés au sein du capital

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés des sociétés dans le capital n'était pas significative.

3.7 – Montant des prêts interentreprises

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

4 – PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS, ECONOMIQUES ET DE NATURE NON FINANCIERE

4.1 - Présentation des comptes annuels de DBT

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, qui est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Le **chiffre d'affaires** s'élève à **935 K€** en 2025 contre 758 K€ en 2024 soit hausse de +177 K€ +23%.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-646 K€** contre -961 K€ en 2024 soit une amélioration de +315 K€ provenant d'une part de la hausse du Chiffre d'affaires et d'autre part de la baisse des charges externes notamment de conseils externes.

Le **résultat financier** qui s'établit à **-3 654 K€** contre -11 582 K€ en 2024 est essentiellement composé de la dépréciation :

- du compte courant de DBT PARTICIPATION pour – 1 880 K€,
- des titres de participation de DBT CEV pour – 2 087 K€,
- des titres de participation de DBT ING pour -183 K€.

Le **résultat exceptionnel** qui ressort à **+118 K€** en 2025, contre -27 k€ en 2024, correspond essentiellement au dénouement d'un litige avec un tiers.

Le **résultat net** s'élève à **-4 182 K€** en 2025 contre -12 570 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **13 709 K€** au 31 décembre 2025 contre 16 301 K€ au 31 décembre 2024 soit une diminution de -2 592 K€ provenant essentiellement des dépréciations de compte courant et de titres de participation.

4.2 - Présentation des comptes consolidés

4.2.1 - Périmètre de consolidation

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Siren
DBT	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	379 365 208
DBT INGENIERIE	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	797 630 050
DBT CEV	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	522 613 041
EDUCARE BY DBT	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	823 195 300
DBT PARTICIPATIONS	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	902 150 739
R3	Intégration globale	100	100	Parc Horizon 62117 Brebières	902 726 488
R3 INFRA INVEST	Intégration globale	51	51	Parc Horizon 62117 Brebières	918 014 952
R3 SPV NOR	Intégration globale	51	51	Parc Horizon 62117 Brebières	917 847 220
R3 SPV COM	Intégration globale	51	0	Parc Horizon 62117 Brebières	949 415 814
R3 SPV MOQ	Intégration globale	51	0	Parc Horizon 62117 Brebières	944 602 119
R3 SPV TOP	Intégration globale	51	0	Parc Horizon 62117 Brebières	102 703 725
FLEXIFLOTTE	Intégration globale	100	0	Parc Horizon 62117 Brebières	993 861 327

Pour cet exercice, les comptes consolidés intègrent donc les sociétés suivantes :

- DBT
- DBT INGENIERIE
- DBT CEV
- EDUCARE BY DBT
- DBT PARTICIPATIONS
- R3
- R3 INFRA INVEST
- R3 SPV NOR
- R3 SPV COM
- R3 SPV MOQ
- R3 SPV TOP
- FLEXIFLOTTE

Nous vous présenterons ci-après les chiffres clés :

- des comptes consolidés ;
- des comptes individuels des principales sociétés hors DBT composant le Groupe :
 - o DBT INGENIERIE,
 - o DBT CEV,
 - o DBT PARTICIPATIONS,
 - o R3,
 - o R3 SPV NOR,
 - o R3 SPV COM,

4.2.2 – Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de la Société DBT sont établis sur une base volontaire conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Le Groupe DBT a réalisé un **chiffre d'affaires** de **7 605 K€** en 2025, contre 10 162 K€ en 2024.

Le résultat d'exploitation s'est détérioré, s'établissant en 2025 à **- 5 768 K€**, contre -4 499 K€ au titre de l'exercice précédent soit une dégradation de -1 269 K€.

Après prise en compte d'un **résultat financier** déficitaire de **-3 060 K€** et d'un **résultat exceptionnel** positif de **+113 K€**, d'**Impôts** de **+487 K€**, le **résultat net consolidé du Groupe** s'élève à **- 8 228 K€** en 2025, contre -4 250 K€ en 2024.

Les **capitaux propres part du Groupe** ressortent à **6 853 K€** au 31 décembre 2025 contre 12 797 K€ au 31 décembre 2024.

4.2.3 - Présentation des comptes annuels de DBT INGENIERIE

La société DBT INGENIERIE, société par actions simplifiée, est filiale à 100 % de la société mère DBT. DBT INGENIERIE est la filiale historique du Groupe DBT. Elle est spécialisée dans les transformateurs de courant pour les opérateurs de réseau et les fournisseurs d'énergie. Elle propose également des solutions de distribution d'énergie et de contrôle d'accès.

Le **chiffre d'affaires** s'élève à **1 072 K€** en 2025 contre 1 107 K€ en 2024 soit baisse de -35 K€ / -3 %.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-119 K€** en 2025 contre -184 K€ en 2024 soit une amélioration de +65 k€ provenant essentiellement de l'amélioration du taux de marge industriel.

Le **résultat financier** s'établit en 2025 à **-64 K€** contre -15 K€ en 2024 soit une dégradation de -49 k€.

Le **résultat exceptionnel** 2025 est nul contre une perte de -2 K€ en 2024.

Le **résultat net** s'élève à **-183 K€** en 2025 contre -200 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **1 463 K€** au 31 décembre 2025 contre 999 K€ au 31 décembre 2024.

4.2.4 - Présentation des comptes annuels de DBT-CEV

La société DBT-CEV, filiale à 100 % de DBT, est spécialisée dans la fabrication de matériels électriques, notamment les bornes de recharge pour véhicules.

Le **chiffre d'affaires** s'élève à **8 048 K€** en 2025 contre 9 881 K€ en 2024 soit baisse de -1 833 K€ / -19 %.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-1 831 K€** en 2025 contre -1 614 K€ en 2024 soit dégradation de -217 K€ conséquence de la conjugaison d'une baisse du chiffre d'affaires, de l'amélioration du taux de marge industriel et de la maîtrise des dépenses (charges externes et personnel notamment).

Le **résultat financier** 2025 s'établit à **-283 K€** contre -228 K€ en 2024 soit une dégradation de -55 k€.

Le **résultat exceptionnel** est nul contre un bénéfice de +120 K€ en 2024.

Le **résultat net** 2025 s'élève à **-2 087 K€** contre -1 671 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **10 863 K€** au 31 décembre 2025 contre 11 958 K€ au 31 décembre 2024.

4.2.5 - Présentation des comptes annuels de DBT-PARTICIPATION

La société DBT-PARTICIPATION, filiale à 100 % de DBT, est une société en charge de prendre des participations dans des sociétés externes.

Le **chiffre d'affaires** est **nul** en 2025 comme en 2024.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-5 K€** en 2025 contre -3 K€ en 2024.

Le **résultat financier** 2025 qui s'établit à **-2 096 K€** est composé :

- de la dépréciation des titres Delmonicos pour – 2 015 k€ ;
- des intérêts sur compte courant vis-à-vis de DBT pour -81 K€.

Le **résultat exceptionnel** est **nul** en 2025 comme en 2024.

Le **résultat net** s'élève à **-2 080 K€** en 2025 contre +146 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **20 K€** au 31 décembre 2025 contre 2 045 K€ au 31 décembre 2024 essentiellement suite à la dépréciation des titres Delmonicos.

4.2.6 - Présentation des comptes annuels de R3

La société R3, filiale à 100 % de DBT, est la société en charge de la construction des sites R3.

Le **chiffre d'affaires** est **7 465 K€** en 2025 contre 5 882 K€ en 2024 soit une hausse de 1 583 K€ / +27%.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **+665 K€** en 2025 contre +751 K€ en 2024.

Le **résultat financier** 2025 s'élève à **+9 K€** contre -132 K€ en 2024 soit une amélioration de +141 K€.

Le **résultat exceptionnel** est **-5 K€** en 2025 contre -62 K€ en 2024.

Le **résultat net** s'élève à **+653 K€** en 2025 contre +557 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **10 638 K€** au 31 décembre 2025 contre 8 312 K€ au 31 décembre 2024 soit une hausse de +2 326 K€ provenant des nouveaux investissements réalisés par R3 pour la création de sites R3.

4.2.7 - Présentation des comptes annuels de R3 SPV NOR

La société R3 SPV NOR, filiale à 100 % de R3 Infra Invest elle-même filiale à 51% de R3 elle-même filiale de DBT, est la 1^{ère} société du groupe créée pour gérer des stations de bornes de recharge pour véhicules électriques de l'enseigne R3.

Le **chiffre d'affaires** est **1 102 K€** en 2025 contre 1 181 K€ en 2024 soit une baisse de -79 K€ / -7 %.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-453 K€** en 2025 contre -493 K€ en 2024.

Le **résultat financier** 2025 s'élève à **-271 K€** contre -305 K€ en 2024.

Le **résultat exceptionnel** est **nul** en 2025 contre un bénéfice de +120 K€ en 2024.

Le **résultat net** s'élève à **-724 K€** en 2025 contre -678 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **5 459 K€** au 31 décembre 2025 contre 6 139 K€ au 31 décembre 2024.

4.2.8 - Présentation des comptes annuels de R3 SPV COM

La société R3 SPV COM, filiale à 100 % de R3 Infra Invest elle-même filiale à 51% de R3 elle-même filiale de DBT, est la 2^{ème} société du groupe créée pour gérer des stations de bornes de recharge pour véhicules électriques de l'enseigne R3.

Le **chiffre d'affaires** est **973 K€** en 2025 contre 268 K€ en 2024 soit une hausse de +706 K€ / +264 %.

Le **résultat d'exploitation** ressort à **-1 418 K€** en 2025 contre -509 K€ en 2024.

Le **résultat financier** 2025 s'élève à -677 K€ contre -362 K€ en 2024.

Le **résultat exceptionnel** est de **-23 K€** en 2025 contre un bénéfice de +16 K€ en 2024.

Le **résultat net** s'élève à **-2 119 K€** en 2025 contre -855 K€ en 2024.

Le **total du bilan** s'élève à **17 963 K€** au 31 décembre 2025 contre 11 463 K€ au 31 décembre 2024 soit une hausse de 6 500 K€ provenant des sites ouverts en 2025.

4.3 – Présentation des indicateurs clés de performance non financière du Groupe

Alors que l'urgence climatique s'intensifie, DBT se mobilise pour le futur. Le groupe a pris l'engagement d'accentuer ses efforts dans la lutte contre le changement climatique.

Pour lutter contre le changement climatique, DBT a par l'intermédiaire de sa filiale DBT CEV investi en 2022 dans un banc d'essai qui permet de réaliser d'importantes économies sur la consommation d'énergie et ainsi moins de CO2. Le système intelligent de batterie réinjecte jusqu'à 95% de l'électricité utilisée, fonctionnant ainsi en circuit quasi-fermé.

DBT a continué les remplacements de ces voitures thermiques par des véhicules électriques visant à réduire les gaz à effet de serre.

D'autres initiatives visant à réduire l'impact du transport des achats de matières premières en privilégiant les fournisseurs à proximité sont mises en place.

DBT poursuit ses efforts dans le domaine de l'écoconception des emballages de ses produits, en partenariat avec ses fournisseurs, notamment en réduisant leur intensité et en permettant leur recyclage, leur réemploi et en valorisant les déchets.

Le groupe a également validé une trajectoire RSE via l'organisme de certification Ecovadis et un travail sur le bilan carbone et l'impact de ses produits.

4.4 - Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, aucune cession de participation n'a eu lieu.

4.5 - Rachat par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucune action consacrée à l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité.

4.6 - Affectation du résultat de la Société DBT

Nous vous proposons de reporter à nouveau la perte de l'exercice, s'élevant à **-4 182 178 euros**, au poste « Report à nouveau ».

Après prise en compte de ce résultat, la totalité des **capitaux propres de la société DBT s'élève à 11 587 K€**, contre 15 139 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

4.7 - Distribution de dividendes

Au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

4.8 - Conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.

4.9 - Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

4.10 - Résultat des cinq derniers exercices de la Société DBT

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (€)

(art. R.225-102 du Code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	2021	2022	2023	2024	2025
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 589 318	6 320 361	460 031	5 019 240	14 722 108
Nombre des actions émises	136 253 514	271 360 078	3 968 270 977	5 019 239	9 702 869
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	219 964	432 392	659 607	758 210	934 991
Résultat avant impôts	-4 646 189	-4 217 098	-2 088 957	-12 570 181	-4 182 178
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultats de l'exercice	-4 646 189	-4 217 098	-2 088 957	-12 570 181	-4 182 178
3. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	3	6	8	5

4.11 - Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

4.12 - Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Les mandats des administrateurs ont tous été renouvelés lors de l'Assemblée Générale du 08 juillet 2021 pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026 à l'exception de Frédéric Bracquart.

Le mandat du cabinet CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE, domicilié au 2 rue des peupliers, 59 810 Lesquin, commissaire aux comptes, a été renouvelé pour une durée de six exercices au cours de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2015, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ensuite me mandat a été renouvelé, lors de l'Assemblée Générale du 08 juillet 2021 pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale statuant les comptes du 31 décembre 2026.

Cependant, l'Assemblée Générale prend acte de la fusion-absorption de la société CHD AUDIT HAUTS-DE-FRANCE par sa société mère, la société FITECO SAS, dont le siège social est situé Parc Technopole, Rue Albert Einstein – CS 83006 – 53063 Laval cedex 9, et constate qu'en conséquence, la société FITECO SAS assumera, en lieu et place de la société CHD AUDIT HAUTS-DE-FRANCE, les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir.

5 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 - Données juridiques de portée générale

Dénomination sociale	DBT
Siège social	Parc Horizon, 62117 Brebières
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'administration
Date d'immatriculation	04 octobre 1990
Durée de la Société	50 ans, prorogée jusqu'au 31 décembre 2099
Activité	Holding
Registre du commerce et des sociétés	Arras
Consultation des documents juridiques	Au siège social
Exercice social	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin Modifié le 31 décembre 2019. Du 01 ^{er} janvier au 31 décembre
Répartition des bénéfices (article 13.1 des statuts)	Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'il représente.
Paiement des dividendes (article 31 des statuts)	L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.
Commissaire aux comptes	FITECO, au 6 Rue Nicolas Appert, 59260 Lezennes

5.2 - Renseignements concernant les organes d'administration et de direction

5.2.1 - Fonctionnement du conseil d'administration

La Société DBT est constituée sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration.

L'article 15.1 des statuts de la Société DBT prévoit que le Conseil d'Administration comprend trois membres au moins et douze membres au plus.

Le Conseil d'Administration de notre Société est composé de six administrateurs, dont deux administrateurs indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la Société DBT et ses filiales susceptibles de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

La durée des fonctions des administrateurs, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire est de six ans. Elle expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

5.2.2 - Composition du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration au 31 décembre 2025 est la suivante :

Nom	Mandat	Fonction opérationnelle exercée dans le Groupe	Date de 1ère nomination et de fin de mandat
Hervé Borgoltz	Président	Président du conseil d'administration	1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Alexandre Borgoltz	Administrateur	Directeur Général	1 ^{ère} nomination : conseil d'administration du 25 avril 2017. Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Grégoire Borgoltz	Administrateur	Néant	1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Jean-Charles Chaigne	Administrateur Indépendant*	Néant	1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Frédéric Bracquart	Administrateur Indépendant*	Néant	1 ^{ère} nomination : conseil d'administration du 27 juin 2024. Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029
Philippe Serenon	Administrateur Indépendant*	Néant	1 ^{ère} nomination : conseil d'administration du 25 avril 2017. Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

**Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Ainsi par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas*

seulement administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonction de direction de la Société ou de son groupe, mais encore dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, familial, autre) avec ceux-ci.

5.2.3. - Activité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois pendant l'exercice du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration sont assumées par Monsieur Hervé Borgoltz. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs.

5.2.4. - Modalités d'exercice de la direction générale

Monsieur Hervé Borgoltz est Président du Conseil d'administration et Monsieur Borgoltz Alexandre est de Directeur Général de DBT.

5.2.5. - Rémunération des administrateurs et dirigeants

A. Monsieur Hervé Borgoltz

Par suite de la transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration le 27 octobre 2015 la direction de la Société est dorénavant assurée par le Président Monsieur Hervé Borgoltz qui ne perçoit aucune rémunération à ce titre.

La société Holding HFZ, dont Monsieur Hervé Borgoltz est gérant (dont le capital est détenu par Monsieur Hervé Borgoltz à hauteur de 50,0005% et par son épouse pour le solde), perçoit une rémunération de prestation de service au sein des filiales de DBT.

La rémunération globale a été de 236 375 € HT (dont 210 000 € pour DBT-CEV et 26 375 € pour DBT-Ingénierie) en 2025 contre 315 500 € HT (dont 210 000 € pour DBT-CEV et 105 500 € pour DBT-Ingénierie) en 2024.

B. Monsieur Alexandre Borgoltz

Le 25 avril 2017, Monsieur Alexandre Borgoltz a été nommé en qualité d'administrateur de la société.

Monsieur Alexandre Borgoltz travaille dans le groupe depuis mars 2010 et est devenu Directeur Général en date du 10 juillet 2020.

Tableau N°1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des BSPCE attribués à chaque dirigeant mandataire social

Alexandre Borgoltz Administrateur depuis le 25 avril 2017	31 décembre 2025
Rémunération due au titre de l'exercice 2025	20 017 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-

Tableau N°2 : Récapitulatif des rémunérations attribuées à chaque mandataire social

Alexandre Borgoltz Administrateur depuis le 25 avril 2017	Montants dus au titre de l'exercice €
Rémunération fixe pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2023	20 017 €
Rémunération variable annuelle	0
Rémunération variable pluriannuelle	0
Rémunération exceptionnelle	0
Jetons de présence	10 000 €
Avantage en nature et prélèvement à la source	277 €
TOTAL	30 294 €

C. Récapitulatif des jetons de présence perçues par les membres du Conseil d'Administration au 31/12/2025, pour rémunération de l'année 2023

Alexandre Borgoltz	10 000 €
Jean Charles Chaigne	10 000 €
Frédéric Bracquart	10 000 €

5.3 - Intérêts des dirigeants ou avec des actionnaires

Les opérations conclues entre la Société et ses mandataires sociaux ont été conclues conformément aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce. En outre, aucun prêt ou aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des dirigeants. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

5.4 - Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société DBT avec une filiale

la société TPC Management perçoit une rémunération au titre de la direction des filiales de DBT à concurrence de 57 000€ chacune pour DBT CEV et DBT Ingénierie et 45 000€ pour R3.

5.5 - Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salarisées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux.

Nom	Nature du Mandat	Société
Hervé Borgoltz	Gérant	Holding HFZ
Alexandre Borgoltz	Président	TPC Management
Grégoire Borgoltz	Néant	Néant
Jean Charles Chaigne	Gérant	Contrie Développement
	Gérant	Solazas
Frédéric Bracquart	Néant	Néant
Philippe Serenon	Néant	Néant

5.6 - Délégations consenties au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, est joint au présente liste des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2025, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce,

- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société.
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions de la Société DBT acquises dans le cadre de son programme d'achat d'actions.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée à une ou plusieurs personnes nommément désignées ou catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce.

- Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider, en cas d'offre publique, de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société DBT par émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société DBT et réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (non recommandée par le Conseil d'administration).
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions.
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions, sous réserve de la réalisation préalable de la réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions de la Société, faisant l'objet de la 12ème résolution soumise à la présente assemblée générale.

Fait à Brebières, le 30 Avril 2025



Alexandre Borgoltz.
Directeur Général de la société DBT S.A.